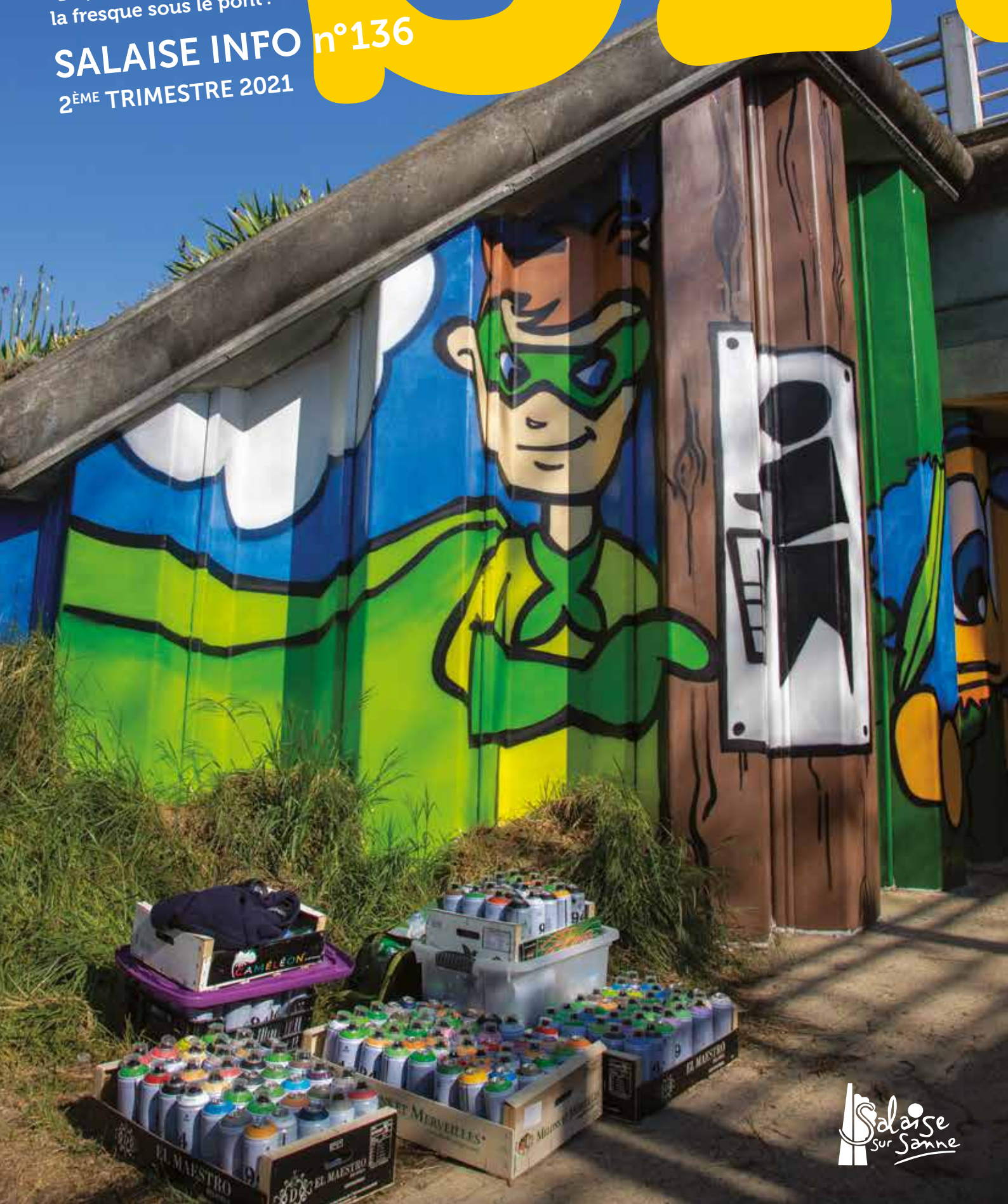


Si!

- Dis, tu n'as pas vu
la fresque sous le pont ?

SALAISE INFO n°136
2^{ÈME} TRIMESTRE 2021





EMBELLIR LE VILLAGE ENSEMBLE

Le projet de fresque participative initié par le Conseil de quartier Village a été concrétisé en ce début de printemps.

Après nettoyage et préparation des palanques par l'association Osez Services et quelque 750 bombes de peinture utilisées par l'association de graffeurs NB Graff City, le pont présente un nouvel aspect coloré et familial qui enchante les passants.

Pendant le chantier, la population a pu également s'initier à la peinture à la bombe.



Si... attention, arrivée de l'ambroisie

La saison de l'ambroisie a débuté. L'ambroisie est une plante qui est à l'origine de nombreuses allergies, liées à la dissémination de son pollen. Ce pollen extrêmement allergisant provoque rhinites, toux, eczémas, urticaires et même asthme. Nous vous recom-

mandons donc de faire très attention, particulièrement durant les mois d'août à octobre, puisque c'est à partir de cette période que la plante émet son pollen allergisant. Cette plante est également très envahissante. Ainsi, si vous observez un pied d'ambroisie il est important de rapidement l'arracher, afin de l'empêcher de se répandre. Il est de la responsabilité de chaque propriétaire de l'éliminer.



ÉDITO	p. 3
VIE MUNICIPALE	p. 4
DOSSIER : BUDGET	p. 12
CULTURE	p. 14
VIE ASSOCIATIVE	p. 17
EXPRESSION DES GROUPES	p. 19

courrier des lecteurs p. 2

sommaire

MERCI

À TOUS CEUX QUI ONT PERMIS LA RÉALISATION
DE CE NUMÉRO : SERVICES MUNICIPAUX, ÉLUS,
ASSOCIATIONS...

Salaise Info est édité par la commune
de Salaise sur Sanne : 19 rue Avit Nicolas
BP 20 318, 38150 Salaise sur Sanne

Directeur de publication M. Gilles Vial

Conception maquette / photographies :
Ségolène Delavault, Laurent Pouget (service
communication de la ville),
services municipaux, associations,
sinon notées du nom de leur auteur

Édité à 2 300 exemplaires

Impression : Alpha - 07340 Peaugres



ISSN 1245 - Dépôt légal à parution

si... tu m'expliquais la couv' ?

Véritable trait d'union entre le
parc et le parcours sportif, le
passage sous le pont Avit Nico-
las au centre village a fait peau
neuve en accueillant sur ses
murs une fresque colorée.
Ce projet s'intègre dans une
démarche de valorisation de
la mobilité et des modes doux
(voir page 5)



édito

Lorsque fin 2018, nous avons dénommé un de nos axes de tra-
vail SALAISE DURABLE, j'ai entendu certains rire, se moquant
de l'impact que nous sommes susceptibles d'avoir, nous qui
avons tant d'usines Seveso.

Pourtant, trois ans après, les actions concrètes se sont multi-
pliées et nous réalisons en ce moment deux investissements
significatifs qui confirment que notre engagement n'était pas
seulement de mettre une affiche sur un bâtiment public.

Les travaux de réhabilitation énergétique du groupe scolaire
Joliot Curie d'une part, et la réfection de la rue Louis Saillant
avec réalisation d'une voie mode doux en site propre d'autre
part, sont deux réalisations concrètes qui résultent de la ré-
flexion SALAISE DURABLE.

Je suis conscient que dans les mois qui viennent, les riverains
et usagers de ces équipements vont principalement subir les
inconvenients liés au chantier. Les élus et techniciens qui
suivent ces projets veillent à réduire les désagréments.

Merci à tous pour votre compréhension.

Investir dans la transition écologique, investir dans la mobi-
lité douce, investir pour l'éducation des jeunes, investir pour
le développement du sport et de la culture sont pour nous
des priorités.

Etablir un plan pluriannuel d'investissement sur six ans nous
a permis d'ouvrir une réflexion sur les défis à relever. Il nous
faut anticiper les besoins futurs. Dans une période de raré-
faction structurelle et pérenne des moyens budgétaires des
communes, nous avons fait un choix très clair de poursuivre
nos efforts sur les budgets de fonctionnement pour avoir une
importante capacité à investir. Nous avons fixé l'ambition de
réaliser 18 millions d'euros d'investissement sur ce mandat.
C'est beaucoup et vous allez voir évoluer notre commune.

Concernant les mobilités douces, nous souhaitons, dans un
premier temps, réaliser des aménagements sur les rues du 11
novembre 1918, sur la rue et l'impasse du Renivet, mais aussi
sur la rue du 19 mars 1962. Les traversées sur les ponts qui
franchissent l'autoroute sont des difficultés pour lesquelles
nous devons trouver des solutions innovantes. Sans doute,
nous ne pourrions pas toujours réaliser des aménagements en
site propre, mais nous souhaitons sécuriser les déplacements
doux. S'agissant de l'axe RN 7, avec la communauté de com-
munes, nous avons proposé que l'aménagement de la RN 7
soit inscrite au contrat de plan Etat/Région.

Concernant la transition écologique, la réalisation d'ombrières
photovoltaïques sur le parking au pont Avit Nicolas, la végé-
talisation de parkings ou de la place Elsa Triolet dans le cadre
de l'opération du centre-ville mais aussi la réalisation d'un
bâtiment basse consommation pour le nouveau foyer sont les
chantiers suivants.

Pour cette été, la situation sanitaire permet d'assouplir les
contraintes. Merci aux efforts de chacun et poursuivons le res-
pect des consignes et gestes barrières.

Bonnes vacances à tous

Gilles VIAL,
Maire

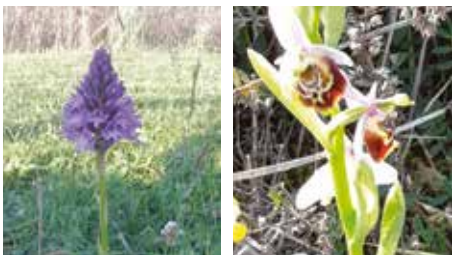
ENVIRONNEMENT

une gestion des espaces verts pour la biodiversité



Actuellement, si vous avez l'occasion de vous rendre dans le parc dit du parcours sportif, vous constaterez que les pelouses ne sont plus tondues. En effet, le service espaces verts a décidé depuis 3 ans d'appliquer un mode de gestion plus doux sur ces parcelles. À partir du printemps, les tontes sont maintenues uniquement aux abords des chemins et autour des aménagements (tables, bancs, agrès, poubelles). Un broyage général est effectué en fin de saison. L'objectif est multiple, la priorité est de maintenir la richesse de la biodiversité. En effet, la répétition des tontes est néfaste pour la faune et la flore. Depuis qu'elles ont été arrêtées, de nouvelles plantes se sont développées, notamment des orchidées. Ce sont 8 espèces qui ont été répertoriées sur ce site par Franck Michelini, agent de l'équipe environnement parcs et sports. Ces plantes deviennent de plus en plus rares car les prairies permanentes disparaissent. Ce

sont également de nombreuses espèces animales qui bénéficient de cette nouvelle mesure : insectes (abeilles, papillons, saute-relles...), batraciens (grenouilles, crapauds...), micromammifères (musaraignes...), reptiles (lézard des murailles, lézard vert...) sans compter les prédateurs comme l'hirondelle, le faucon crécerelle ou le milan noir qui chassent sur le site. Cette façon de procéder a également un rôle pédagogique. Les personnes qui profitent des lieux voient à quoi ressemble une prairie permanente non tondue, avec toute la diversité qui la compose. Le but de cette gestion différenciée est de leur faire prendre conscience que chacun peut aussi agir contre l'effondrement de la biodiversité en reproduisant cette façon de procéder dans son propre jardin, à plus ou moins grande échelle. Enfin la réduction importante des interventions sur ces parcelles, permet aux agents de se consacrer à d'autres travaux et entraîne également une réduction de la consommation de carburant. Pour toutes ces raisons il était important de mettre en place ce nouveau mode d'entretien et dans l'avenir d'essayer de le développer sur la commune.



PRIEURÉ

Visiteurs, votre avis nous intéresse

La ville effectue une enquête sur la fréquentation du Prieuré afin de mieux connaître les visiteurs de ce lieu du patrimoine et leurs attentes. Vous pouvez participer à cette étude en remplissant le questionnaire que vous trouverez sous format papier à la mairie et à la médiathèque ou sur le site internet de la ville.



Exposition Partage d'Œuvres Œuvres en Partage (POOP) en juin 2021

LA FIBRE ARRIVE À SALAISE

La fibre arrive progressivement sur la commune. Des câbles sont tirés et des boîtiers de terminaison proches de votre logement, dans la rue pour les pavillons ou dans les parties communes pour les immeubles sont installés.

Restera le raccordement final qui permet de relier ce boîtier jusqu'à la prise optique de votre box internet dans votre habitation. Il peut être souterrain, aérien, en façade ou en partie commune d'une copropriété. Le raccordement est réalisé sous un délai réglementaire de 3 mois maximum à partir de la prise en compte de la demande auprès de l'opérateur auprès duquel vous avez souscrit une offre fibre. C'est lui qui est chargé de tirer la fibre jusqu'à votre logement.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

un trait d'union coloré entre le parc et le parcours sportif

L'ASSOCIATION NB GRAFF CITY

L'association est née en 2018 à Roussillon où elle a créé un collectif de graffeurs pour faire aboutir des projets.

Son objectif est de partager et transmettre leur passion en luttant contre la dégradation des lieux publics. Quatre graffeurs de l'association ont participé à la fresque Nourredine, Romain, Tony, Mohamed avec l'aide de Cindy de l'association.

LA FRESQUE EN CHIFFRES

- 400 m2 de surface incluant la forme ondulée des palplanches.
- 70 litres d'antirouille et sous-couche de peinture utilisés par Osez Services.
- 30 litres de peinture métallique.
- 750 bombes aérosol avec plus de 15 couleurs vertes différentes.
- 30 litres de vernis de protection anti-tag.
- Une centaine de photos et dessins proposés surtout par des enfants (service enfance/jeunesse, conseil municipal d'enfants, centre social...) pour la maquette.
- 12 réunions entre graffeurs (d'octobre à avril) à Roussillon et Villeurbanne pour la conception et la réalisation de la maquette.
- 350 heures de travail au total pour NB Graff City : dont 7 jours à 3 ou 4 graffeurs pour réaliser la fresque, sans compter le temps de réunions et d'échanges avec la mairie de Salaise.
- 2 demandes de subventions faites auprès du Département de l'Isère (aide aux projets culturels) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Bonus relance de l'économie locale).

L'INAUGURATION DE LA FRESQUE AURA LIEU VENDREDI 9 JUILLET À 17H30 SOUS LE PONT AVIT NICOLAS



PENDANT DEUX SEMAINES, LES GRAFFEURS DE L'ASSOCIATION NB GRAFF CITY ONT CONCRÉTISÉ L'IMMENSE CHANTIER DE LA FRESQUE PARTICIPATIVE.

Ce projet, initié par le Conseil de quartier village, avait pour but la création d'une œuvre sur toute la longueur du pont Avit-Nicolas, afin de rendre plus « accueillante » la traversée de ce pont. Pour cette réalisation, la municipalité de Salaise, accompagnée du conseil de quartier, a consulté différents collectifs d'artistes et a retenu l'association de graffeurs, NB graff city. La fresque sur le thème de la nature s'inscrit parfaitement dans l'ambiance du site dans lequel elle se fonde, puisqu'elle débouche sur le parc municipal où l'état d'esprit de la nature est déjà présent.

En amont, les habitants de la commune ont pu soumettre des idées de dessins et photos pour que les graffeurs s'en inspirent. L'ensemble des propositions était repris dans une exposition à la médiathèque Elsa Triolet.

Ainsi, à partir du 19 avril, et ce, pendant toute la semaine, les habitants ont pu regarder les graffeurs à l'œuvre et voir chaque jour l'avancée du projet. Avec tout d'abord les esquisses de dessin, puis le remplissage du fond au rouleau. Les graffeurs ont continué ensuite en peignant chaque dessin de la fresque à la bombe avant de protéger l'œuvre avec un vernis.

Pendant la réalisation, les passants ont pu participer et s'initier au graff. En effet, ce projet est placé sous le signe de la participation et chaque jour, enfants et adultes ont pu essayer de peindre à la bombe.

Nombre de Salaisiens ont déjà fait part de leur satisfaction d'avoir contribué à

rendre ce passage plus agréable et accueillant et d'avoir œuvré à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

L'ILLUSTRATION DE LA MAQUETTE

Comme la tendance des propositions de dessins portait essentiellement sur le monde animal et la nature préservée, les graffeurs ont représenté le personnage d'Ecoloman « qui invite le public à se comporter en citoyen responsable ». Dans cet environnement verdoyant, ils ont voulu « créer une osmose entre l'homme et la nature, illustrée sous forme de cartoon pour rappeler que ce lieu de passage est fréquemment emprunté par les enfants ». À travers un jeu de regards, on voit « des animaux témoins et attentifs au passage des hommes », des insectes style microcosmos ou encore l'émerveillement d'un enfant devant un papillon. Les couleurs sont très vives pour égayer et embellir ce passage où beaucoup viennent se promener en famille. Le message « Vivre ensemble à Salaise » est bien visible et ce projet participatif n'aurait pas pris cette forme-là sans l'implication des habitants, citoyens, élus et services municipaux.



POLICE MUNICIPALE

véhicules abandonnés, quelles sont les règles ?

LA COMMUNE EST DE PLUS EN PLUS INTERPELLÉE PAR DES HABITANTS INCOMMODÉS PAR DES VÉHICULES ABANDONNÉS OU ÉPAVES DE VOITURES STOCKÉES SUR UN TERRAIN VOISIN.

La Police Municipale procède au marquage d'un véhicule supposé être en stationnement abusif sur la voie publique. En effet, lorsqu'un véhicule occupe un stationnement pendant plus de 7 jours consécutifs, il est considéré comme stationnement abusif et constitue une contravention de classe 2 dans le cadre d'une verbalisation avec les sanctions suivantes : amende forfaitaire de 35€ (majorée de 75€). La police municipale procède également à son enlèvement.

L'épave se distingue du véhicule par le fait qu'elle est privée de tous les éléments lui permettant de circuler par ses moyens propres, non identifiable et qu'elle n'est pas susceptible d'être réparée. Elle constitue un bien meuble abandonné et donc un déchet défini juridiquement dans le code de l'environnement. Le maire peut agir dans le cadre de ses pouvoirs de police en mettant en demeure le détenteur ou le propriétaire du terrain de prendre les mesures nécessaires pour que celui-ci soit supprimé.

En l'absence de suppression du dépôt irrégulier dans le délai imparti par la mise en demeure, le maire peut faire procéder d'office, en lieu et place du détenteur mis en demeure et à ses frais, à l'exécution des mesures prescrites.

Par ailleurs, « les véhicules laissés, sans droit, dans les lieux publics ou privés où ne s'applique pas le code de la route » peuvent,

être mis en fourrière, aliénés et éventuellement livrés à la destruction. Il s'agit de véhicules hors d'usage en raison de l'intention de s'en défaire. Ils peuvent également, même sans l'accord du propriétaire, à la demande du maire ou de l'officier de police judiciaire territorialement compétent, être mis en fourrière et, le cas échéant, aliénés ou livrés à la destruction (article L. 325-12 du code de la route).

Le propriétaire du véhicule est tenu de rembourser les frais d'enlèvement ainsi que, le cas échéant, les frais de garde en fourrière, d'expertise, et de vente ou de destruction du véhicule (article R.3 25-29 du code de la route). En second lieu, les véhicules hors d'usage peuvent être qualifiés d'épaves.

Chiffres de la Police municipale mise en fourrière

2020

6 VL enlevés pour stationnement abusifs de plus de 7 jours

2 VL enlevés car laissés sans droit dans le domaine privé

2021

De janvier à aujourd'hui : 2 VL enlevés pour stationnement abusif de plus de sept jours

POLICE MUNICIPALE

dépôts sauvages de déchets



La ville est trop souvent confrontée aux dépôts sauvages d'ordures sur son territoire, que ce soit dans

les bois ou dans des terrains privés et les vergers...

Il est interdit de jeter ses déchets dans la rue ou dans la nature. Le dépôt sauvage est une incivilité qui est punie par la loi. C'est un acte qui pollue la planète et détruit la nature. La peine encourue est une amende de 1 500 € ainsi que la confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets (article R632-1, R635-8, R644-2 et R610-5 du Code Pénal).

Une plainte est déposée systématiquement par la ville et nous incitons fortement les propriétaires victimes de ces dépôts sauvages à déposer plainte auprès de la gendarmerie également.

Si vous êtes artisan ou particulier en possession de déchets, vous devez aller les déposer dans une déchèterie professionnelle prévue à cet effet.

DÉCHETS

Les masques font partie des déchets que l'on retrouve de plus en plus, que ce soit dans les rues, dans les zones plus naturelles ou dans les vergers. Incivilité ou inattention ... Aussi, par respect veillez à les conserver avec vous lors de vos promenades et à les jeter dans des poubelles. Des containers spécifiques ont été mis en place dans les bâtiments publics de la commune via le service environnement de la communauté de communes EBER, opération mise en place à l'initiative des enfants d'une école de Montseveroux.



AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE 1871

commémoration des 150 ans de la Commune de Paris

EUGÈNE VARLIN
(1839-1871)

Né d'une famille de paysans pauvres, il devient ouvrier relieur. Il participe dès 1857 à la fondation des sociétés de secours mutuel. En 1865, il adhère à l'Internationale et en est délégué. En 1868 il fonde le restaurant coopératif la Marmite. Pendant le siège de Paris, il s'occupe des nécessiteux en fournissant les « marmites de Varlin ». Le 18 mars, il participe à la prise de la place Vendôme et est élu le 26 mars au conseil de la Commune chargé de la commission des finances. Le 28 mai, dernier jour de la semaine sanglante, il est reconnu par un prêtre, arrêté, éborgné et fusillé.

Le 18 mars 2021, les Amies et Amis de la Commune de 1871 ont voulu honorer le souvenir d'un communard célèbre, Eugène Varlin, par un discours et un dépôt de gerbe. Cette date marque le 150^e anniversaire d'un événement qui fait date non seulement dans l'histoire de la France mais dans l'histoire de l'humanité toute entière.

Exténué par un siège de quatre mois, écrasé d'humiliation par la défaite devant les Prussiens, le 18 mars 1871, le peuple de Paris provoqué par Adolphe Thiers, s'empara du pouvoir. La Commune de Paris est un gouvernement révolutionnaire, ouvrier, dont la durée fut brève (72 jours). Paris devient en quelques semaines la capitale mondiale du progrès et de la citoyenneté.

Les communardes et les communards se prononcent pour la séparation des églises et de l'État, qui ne reviendra qu'en 1905, ils se mobilisent pour l'instruction laïque, gratuite et obligatoire pour les garçons et les filles, dix ans avant les lois Ferry. Ils brûlent la guillotine. La Commune crée le premier ministère du travail, elle interdit les amendes et retenus sur

saire opérées par le patronat. Elle réorganise les services publics des postes, de la monnaie, de la justice et de l'assistance publique. L'abrogation des loyers en



cette période de guerre et la réquisition de logements vides font partie des premières mesures. Elle est à l'origine de l'autogestion, de la citoyenneté des étrangers etc. D'autres Communes seront proclamées ; Lyon, Marseille, Saint-Etienne...

La répression par l'armée est terrible durant la semaine sanglante, 20 000 personnes seront fusillées, 38 000 arrêtées et 10 000 déportées au bagne.



Citations d'Eugène VARLIN :

Le 20 oct. 1867, à l'assemblée générale des délégués des bureaux électoraux :

«Que le travail soit fait par un homme, qu'il soit fait par une femme : même produit, même salaire. Par ce moyen, la femme ne fera pas baisser le salaire de l'homme, et son travail la fera libre!»

«Tant qu'un homme pourra mourir de faim à la porte d'un palais où tout regorge, il n'y aura rien de stable dans les institutions humaines».

ENFANCE JEUNESSE

nouvelle récompense pour le « repair café »



En décembre dernier les 3 jeunes Salaisiens à l'initiative du projet de Repair Cafe, accompagnés par le secteur jeunesse de la ville, ont remporté un prix régional de la MSA Alpes du Nord doté de 2500 euros (cf Salaise Info n° 135).

Le projet a ensuite été présenté au niveau national et en

avril dernier, les jeunes ont à nouveau été lauréat d'un prix « coup de cœur » de 1500 euros.

Ce prix leur permet de poursuivre et de présenter leur projet une troisième fois en septembre prochain pour le prix « coup de cœur Facebook » doté à nouveau de 1500 euros.

CCAS

l'été arrive, attention aux fortes chaleurs

L'été arrive avec le risque de fortes chaleurs. Depuis plusieurs années, afin de faire face

à ces épisodes climatiques, le Centre Communal d'Action Sociale de Salaise sur Sanne a mis en place le plan canicule en ouvrant un registre pour les personnes vulnérables.

Vous pouvez vous faire connaître ou inscrire un proche auprès de la mairie en complétant la fiche d'inscription au registre communal, qui permettra à la Commune de prendre des nouvelles de la personne vulnérable et de lui rappeler les bons réflexes à adopter.

Le formulaire d'inscription est disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la ville.

Pour rappel, en cas de canicule, les bons réflexes à adopter sont :

- De boire de l'eau régulièrement
- De mouiller son corps et se ventiler
- De maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit
- De manger en quantité suffisante
- De ne pas boire d'alcool
- Et d'éviter les efforts physiques.

CCAS de Salaise sur Sanne
19 rue Avit Nicolas - 38150 Salaise sur Sanne
Téléphone : 04 74 29 00 80
Mail : ccas@mairie-salaise-sur-sanne.fr

INFOS CCAS

La semaine bleue : semaine à destination des aînés au foyer Laurent Bouvier **du 5 au 7 octobre**. Nombreuses animations en lien avec les associations locales (programme disponible prochainement en mairie et sur le site internet de la ville).

Les Ateliers (mémoire, gym...) : en fonction de l'évolution du contexte sanitaire, il sera envisagé la reprise des différents ateliers.

Dossiers APA : Allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie. Rappel : les dossiers APA sont à retirer à l'accueil de la mairie.

Téléalarme : Service de téléassistance pour les seniors afin d'assurer le maintien à domicile en toute sécurité. Rappel : Cette prestation est mise en place par le CCAS en lien avec un prestataire. Le dossier peut être retiré à l'accueil de la mairie.

Bus SOLIHA : repenser le logement pour un quotidien adapté pour les personnes âgées de plus de 65 ans (cuisine modulable, wc supendus, douche à l'italienne, lavabo adapté...)
> Permanences SOLIHA sur RDV auprès d'EBER rue du 19 mars 1962 : 2^e et 4^e mercredi du mois de 14h à 16h (contacter Mme FAURE, conseillère en habitat au 07 81 02 94 43 ou c.faure@solihha.fr)
> Ou 1^{er} mercredi de chaque mois de 10h à 12h à Beaupaire au 28 rue Français
> Présence d'un **CAMION TRUCK DE L'AUTONOMIE** le mercredi 7 juillet à Salaise de 14h à 16h30 (Le Truck sera sur le marché de Roussillon le matin)

> **Bus France Service Public** : l'accessibilité des services publics locaux sur les routes pour aller à la rencontre des habitants. ces bus assureront des permanences polyvalentes et itinérantes afin de permettre aux usagers de procéder aux principales démarches administratives du quotidien en un lieu unique (dossier retraite, impôts...) **Permanences** :
> Semaine paire place des Cités à Roussillon
> Semaine impaire place Paul Morand au Péage de Roussillon



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

des agrès au parcours sportif



Les membres du conseil de quartier Village et Frédéric Roussel, des services techniques municipaux, étudient le positionnement des agrès sportifs

Dans le prolongement de l'aménagement du cheminement piéton le long de la Sanne et après la réalisation de la fresque participative, le conseil de quartier village participe actuellement au projet d'installer des agrès sur le parcours sportif. Ce projet était à l'ordre du jour de trois réunions en

mai et juin 2021 afin d'informer l'ensemble des membres du conseil de quartier et de favoriser les échanges de points de vue avec les élus et les services techniques en charge du dossier. Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises spécialisées dans les équipements sportifs. Le fournisseur retenu a pu venir sur le terrain avec les services techniques, les élus et quelques personnes des conseils de quartier intéressées par le sujet : il s'agissait de déterminer les emplacements adaptés à la création de trois pôles d'agrès (musculature, fonction cardio, fitness/étirement, PMR vélo). Il convient de prendre évidemment en compte la contrainte de zone inondable et de décider du choix de fixation des agrès afin qu'ils s'intègrent bien dans l'environnement pour un coût d'installation raisonnable. L'objectif de la municipalité est de pouvoir implanter et mettre en service ces agrès dès l'automne prochain.

AGRICULTURE

avril 2021, gel noir à Salaise

L'ÉPISODE DE GEL HISTORIQUE DE DÉBUT AVRIL A PROVOQUÉ DES PERTES CONSIDÉRABLES POUR LES PRODUCTEURS SALAISIS.

Depuis 1938, on n'avait pas vu un épisode de gel aussi important. Dans la nuit du 7 au 8 avril, un gel noir d'une ampleur jamais vue à cette période de l'année a touché la France avec des températures glaciales. Depuis plusieurs nuits déjà, le gel sévissait sur la commune et les agriculteurs étaient en alerte. Mais cette nuit-là, le thermomètre a dégringolé en début de soirée, chutant à 0°C, puis -2°C, -4°C pour descendre à -7° et ceci sur plusieurs nuits.

Les agriculteurs ont lutté toute la nuit avec des mesures d'antigel (bougies à la paraffine, aspersions, tours éoliennes) mais les températures beaucoup trop froides ont été fatales pour les cultures.

Aujourd'hui, le constat est amer. Les fruits à noyaux (cerises, abricots, pêches, prunes) sont atteints à 100%. Les fruits à pépins sont eux touchés de 50 à 100% pour les pommes et les poires. Les récoltes futures seront aussi impactées, les arbres ont été stressés. Les fraises sous serres ont été épargnées grâce au P17 (un voile de couverture) ; la température était de -3°C sous tunnel !



pératives, expéditeurs, groupements de producteurs, producteurs indépendants...). Des centaines de saisonniers se retrouvent sans travail cet été et cet automne.

UN AVENIR INCERTAIN

Les agriculteurs salaisiens auront du mal à se relever de cet épisode climatique.

Sans le dispositif d'indemnisation des calamités agricoles, les exploitants ne savent pas s'ils vont pouvoir continuer. Les aléas climatiques sont nombreux. Au mois de mai, il y eu 2 épisodes de petites grêles qui ont marqué les rares fruits rescapés. Réchauffement ou dérèglements climatiques, l'inquiétude est réelle pour les exploitants et l'avenir agricole est incertain. Les jeunes hésitent à se lancer dans le métier, et pour les agriculteurs déjà en place, investir devient risqué. Sans agriculture, le risque de pénurie de fruits et légumes est notable, des fruits seront importés avec des conséquences sur le prix et la tracabilité. Sans compter sur le paysage qui ne sera plus entretenu avec des friches qui vont apparaître et avec elles, les risques d'incendie l'été.



photos Jean-Louis Rochat

LES BOUGIES ANTI-GEL

Les bougies de paraffine animale et végétale constituent un des moyens de lutter contre les gelées.

Elles sont aujourd'hui constituées d'huile végétale ou de graisse animale, elles ne sont plus issues de produits pétroliers. Elles durent 8 heures et permettent d'augmenter d'environ 2°C.

Pour les vergers d'abricotiers et de pêchers, il faut 400 à 600 bougies à l'hectare.

Une bougie coûte 10€ pièce.



La végétation dans les bois a également été touchée. Les fleurs d'acacia et de châtaigner ont été gelées ce qui aura également des répercussions pour les apiculteurs.

Il n'y aura donc pas de fruits locaux cet été et les conséquences dues à cet épisode climatique seront lourdes à gérer pour les exploitations (pertes de revenus, désorganisation du travail, chômage, récolte de fruits inexistante) et pour toute la filière liée à l'agriculture (coo-

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

de nouvelles élections

nettoyage du skate-park par le CME et le service enfance jeunesse suite aux inondations de la Sanne



Un nouveau mandat se profile pour les enfants salaisiens. En effet, la rentrée 2021 sera un moment de renouvellement pour les jeunes élus salaisiens. Comme pour les mandats précédents, il durera 2 ans, sera ouvert aux enfants de CM1 et CM2 scolarisés sur les 3 écoles de Salaise, et habitant Salaise. Les inscriptions des candidats se feront dès septembre 2021. Les infos nécessaires seront données aux enfants via les écoles.

Cette année, en plus des 27 jeunes élus possibles pour le mandat 2021/2023, leurs prédécesseurs ont une requête qui a été

soumise aux élus adultes. Ils s'expriment dans l'encart qui suit :

« Nous sommes les jeunes élus salaisiens depuis novembre 2019. Tous les projets que nous avons commencés n'ont pas pu être finalisés à cause des restrictions sanitaires. En effet, le Covid-19 nous a interrompu dans notre mandat quasiment dès le début.

Pour cela, nous souhaitons avoir un mandat prolongé de 1 an pour pouvoir continuer nos projets. Le but est de conserver notre droit de vote en séance plénière et de devenir membres cooptés du CME la deuxième année.

Nous avons fait une demande dans ce sens aux élus adultes et à Mr le Maire.

Nous avons quand même acquis de l'expérience, et nous pourrions aussi être tuteurs des prochains jeunes élus du CME 2021-2023.

Nous voulons toujours œuvrer pour la jeunesse salaisienne et avoir des projets très intéressants et plus aboutis. »

Un CME 2021/2023 qui promet d'être dense mais passionné !

VACCINATION : L'ACCUEIL DE LA MAIRIE FACILITATEUR DANS LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

Dans le contexte sanitaire actuel, la vaccination est désormais accessible, depuis le 27 décembre 2020. Dès que cette possibilité a été offerte, la mairie de Salaise-sur-Sanne a proposé de trouver un rendez-vous pour les personnes peu à l'aise avec l'informatique, dans un centre de soins pour accéder à la vaccination.

Au 1er juin, 266 personnes ont sollicité la mairie pour une prise de rendez-vous. Sur ces habitants, 72 se sont désistés car ils ont pu trouver un rendez-vous par un autre moyen.

Si vous aussi, vous voulez trouver un rendez-vous, il vous suffit de vous présenter à l'accueil de la mairie ou d'appeler le 04 74 29 00 80.

HOMMAGE

Pierre Figuet nous a quittés

Pierre Figuet nous a quittés récemment à l'âge de 83 ans. Né à Salaise au sein d'une famille nombreuse, il a été élu conseiller municipal durant deux mandats pendant lesquels il a exercé la fonction d'adjoint au



maire d'abord avec Laurent Bouvier de 1971 à 1977 puis avec Joseph Plat (1977 à 1983).

Doté d'un naturel discret mais fin observateur des réalités locales, il a su apporter sa connaissance du terrain en conseil municipal où ses observations étaient toujours appréciées et souvent mises en œuvre. C'est dans ce cadre qu'il a rempli avec beaucoup d'efficacité les tâches qui lui étaient confiées pour le suivi et l'entretien des bâtiments communaux.

Pierre Figuet a par ailleurs longtemps participé à la vie locale avec les diverses associations, où sa gentillesse et son dévouement étaient unanimement reconnus.

FOYER LAURENT BOUVIER

vers un projet de reconstruction

PLANNING PRÉVISIONNEL

- Été 2021 acquisitions foncières
- Septembre : lancement d'un concours d'architectes
- Décembre : réception des 3 projets mis en concurrence
- Début 2022 : choix de l'architecte lauréat du concours
- Été 2022 : dépôt du permis de construire
- Automne 2022 : début travaux
- Livraison et ouverture en 2023



Le conseil municipal de juin a validé l'achat de terrains pour la réalisation de la future salle de spectacle salaisienne qui remplacera le Foyer Laurent Bouvier. Celle-ci sera située rue du 19 mars vers le cimetière.

Les contraintes du Foyer Laurent Bouvier, tant au niveau du risque inondation que la présence d'amiante, font qu'un projet de rénovation dans l'enveloppe de prix actuelle revient à un prix comparable au projet de reconstruction.

Outre le bénéfice des normes actuelles, un nouveau bâtiment permettrait de faire évoluer la jauge en configuration spectacle de 450 à 600 afin de répondre aux besoins de la commune. Des salles annexes seront intégrées dans le programme pour accueillir également des activités d'associations.

QUEL DEVENIR DES BÂTIMENTS EXISTANTS ?

- Maison des sociétés : elle est déjà désaffectée et sera démolie en 2021 dans le cadre de



l'opération Centre-ville.

- Foyer Laurent Bouvier : démolition totale ou partielle ? Un Groupe de Travail piloté par la commission culturelle sera lancé cet automne ; les salaisiens et associations y seront invités
- Maison Léo Ferré : une réflexion est menée pour voir si la commune reste propriétaire ou si le bâtiment est vendu.

SPORT

Salaise, ville étape de la France en courant

LUNDI 26 JUILLET, LA VILLE DE SALAISE SERA VILLE ÉTAPE DE LA 32^{ÈME} ÉDITION DE LA COURSE «LA FRANCE EN COURANT ».

La France en courant est une course reconnue depuis 1992 par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), comme étant la plus longue épreuve en relais de l'hexagone. Deux juges chronomètres officiels de la FFA sont d'ailleurs présents pour faire respecter le règlement et proclamer les résultats à chaque étape.

Mais ce n'est pas une simple compétition où seule la victoire compte, c'est un merveilleux voyage aux

multiples décors sur les routes pittoresques de France. C'est un cocktail de sportivité, de convivialité, de solidarité porteurs d'une fraternité si précieuse de nos jours. C'est enfin une aventure humaine avec sueur et souffrance en trait d'union. Elle prime, non pas la performance individuelle, mais celle du collectif.

Ce sont également 15 jours d'effort en continu, 15 jours de rêve aussi, les baskets aux pieds.

La 32^{ème} édition de le France en courant s'arrêtera dans 15 villes étapes et 14 villes demi-étapes. Elle traversera 20 départements représentant 8 régions : Hauts de France, Grand Est, Bourgogne Franche Comté, Auvergne Rhône Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Centre Val de Loire, Pays de la Loire et Normandie. Le passage

à Salaise n'est pas le fruit du hasard : initialement, le contact avec les organisateurs venus de Normandie s'est établi par une entreprise industrielle salaisienne qui fait partie des principaux partenaires financiers de la course.

ENEZ ACCUEILLIR LES COUREURS AU VILLAGE ÉTAPE

Les coureurs arriveront de Valréas en fin d'après-midi (après avoir couru 192 km). Dès 14h, vous pourrez les attendre pour les encourager et les applaudir à leur arrivée et vous rendre au village d'étape installé place Elsa Triolet, avec animations, jeux pour les enfants, marché artisanal et producteurs locaux.



CRUES DE LA SANNE

la Sanne, une rivière capricieuse...

LES FORTES PLUIES DU 10 ET 11 MAI ONT PROVOQUÉ UNE MONTÉE DES EAUX DE LA SANNE, INONDANT DES VOIES DE LA COMMUNE ET TERRAINS AVOISINANT LA RIVIÈRE.



Avec un important cumul de pluie sur 24 heures d'environ 148 mm mesuré à Sablons, pour la journée et la nuit du 10 au 11 mai 2021, l'eau a provoqué des désordres sur la commune. Ceux-ci résultent non seulement du débordement de la Sanne, mais aussi de phénomènes de ruissellement.

Dès le matin du 10 mai, les services municipaux ont anticipé la possibilité de pluies abondantes sur la commune avec les alertes météorologiques sur le territoire. Cette vigilance météorologique est couplée avec une surveillance du niveau de la Sanne grâce au limnigraphe implanté sur la commune de Saint Romain de Surieu et échelle de crue. Des relations accrues se mettent en place avec les techniciens du Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval (SIRRA) qui assurent la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GéMAPI) sur le territoire. (www.sirra.fr)

En fonction des hauteurs d'eau mesurées par le limnigraphe, la Ville peut activer différents niveaux de son plan communal de sauvegarde (PCS) : cellule de veille, PCS niveau 1, PCS niveau 2... Pour mémoire, le PCS est un dispositif spécifique à la Commune qui prévoit une organisation permettant d'assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il permet de regrouper agents et élus de la Municipalité en cellules de crise.

Vers 16h sont constatés des premiers désordres sur la voirie liés à l'évacuation des

eaux pluviales. Les services techniques commencent alors à mettre une signalétique préventive sur les routes.

La cellule de veille (premier niveau d'alerte du PCS) est mise en place à 17h ; une version allégée du PCS est activée vers 19h. Elle est composée du maire, d'élus et de techniciens. Outre la signalétique et fermeture de voies, il a fallu déboucher des tabourets d'évacuation d'eau obstruée par des déchets plastiques.

À 21h, une information est faite sur le compte Facebook de la Mairie. A 22h, Météo France annonce que la pluie se calme sur notre secteur. En l'absence de données au limnigraphe (celui-ci ayant cessé d'émettre les informations à 19h37), un membre de la cellule de veille se rend régulièrement au pont Avit Nicolas pour évaluer l'évolution de la crue. Vers minuit, les élus constatent une légère décrue, le niveau de l'eau est environ niveau 50 cm sous l'arche du pont. Au vu des dernières prévisions météorologiques et du comportement de la rivière, le Maire décide la levée de la cellule de crise communale. Plusieurs fois dans la nuit, un agent poursuivra le suivi météorologique et hydrologique.



Dès le lendemain, les services techniques interviennent pour retirer les embâcles causés par l'accumulation de bois flottant au niveau des ponts et passerelles.

Un nettoyage des voies est également effectué pour permettre la reprise de la circulation automobile. Dans l'après-midi, toutes les voies sont rendues à la circulation.

LES GRANDES CRUES DE LA SANNE

1408 : une quête est organisée pour financer la réparation du pont des moines emporté par une crue.

1750 : les crues de l'époque amènent un projet de pont sur la future RN7 en détournant la Sanne de son cours naturel

1907 : des crues qui restent une référence. Le père Olgnon de la paroisse d'Agnin fait allusion à l'époque aux inondations de 1856.

1937, 1955, 1963, 1970, 1977,

1980, 1982 : crues d'ampleurs diverses.

1er mai 1983 : « grande crue du siècle » reconnue par les hydrologues, suite aux fortes précipitations d'avril.

1993 : fortes inondations qui ont provoqué des dégâts au niveau de la zone commerciale de la RN7 et du centre village. Une arche du pont des moines est emportée. Les eaux du Lac Jacob déferlent également dans le village.

Octobre 1999 : première crue depuis les travaux d'aménagement. Depuis d'autres crues ont eu lieu : septembre et novembre 2002, décembre 2003, février 2009.

Novembre 2014 : crue de « retour 20 ans » avec une pluviométrie entre le 03 et 05/11 de 135 mm en cumulés.

Le limnigraphe

Il s'agit d'un appareil utilisé pour mesurer sur une plage de temps prédéfinie les variations du niveau d'un cours d'eau. Il est installé en amont à St Romain de Surieu.

CRUES DE LA SANNE

d'importants travaux effectués



tion sera organisée dans les prochains trimestres.

Le PAPI, quant à lui, permet de mettre en œuvre la politique globale du risque inondation. Une première étape a été franchie avec la mise en place d'un PAPI d'intention.

Dans ce cadre, un travail sur la mémoire des inondations est en cours et sollicite votre participation (voir page suivante).

Suite à la crue de 1983, les constructions de digues en rive droite et rive gauche ont été entreprises.

Après la crue de 1993, un important programme d'aménagements a été mis en œuvre incluant notamment la création du bassin d'écrêtement et d'infiltration de la Fontanaise, le doublage du passage sous la RN7. En janvier 1999, début des travaux pour le pont du Village et des endiguements sont réalisés depuis le pont de la voie ferrée S.N.C.F jusqu'au pont du Village puis jusqu'aux abords du Prieuré.

Des zones d'expansion des crues ont été définies et sont normalement inondables comme le parc municipal et le parcours sportif. Ces zones ne comportant pas de risques pour les habitations, ont été prévues pour permettre aux eaux de la Sanne de s'épancher et de s'évacuer. Différents outils sont mis en place pour prévenir et protéger les zones sensibles.

ET DEMAIN ?

Suites aux inondations de 2014, plusieurs actions sont en cours :

1. Les services de l'Etat ont initié une révision du Plan de Prévention des Inondations (PPRI). Cette révision est encore en cours actuellement. Elle a donné lieu à une nouvelle caractérisation des crues de la Sanne (aléas) induisant de nouvelles restrictions en termes d'aménagement du territoire et d'urbanisme.
2. Le SIRRA conduit plusieurs études dont celles portant sur un schéma d'aménagement de la Sanne et une autre portant sur un Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations, le PAPI (disponible sur le site www.sirra.fr). Le schéma d'aménagement vise à élaborer une représentation, englobant les enjeux liés au risque d'inondation et à la préservation des milieux, et adaptée aux spécificités de chacun des sous-bassins de la Sanne et du Dolon. Aujourd'hui, la phase diagnostique est terminée, les propositions d'aménagements sont en cours d'élaboration. Il est à noter qu'une concertation avec les différents acteurs du territoire et la popula-



Et au milieu coule une rivière...

Ordinairement tranquille, la Sanne peut se transformer en torrent engendrant des inondations rapides. Qualifiée de rivière torrentielle, elle prend sa source dans les bois de Taravas à proximité de Primarette et 26 km plus loin finit son parcours dans le Rhône après avoir rejoint le Dolon. Lorsque les pluies abondantes et brutales se produisent, le débit de la rivière augmente de façon importante et se charge en matériaux solides transportés en aval tels que sable, cailloux, branches et troncs d'arbres.

En cas d'accident majeur, la Ville s'organise... et vous ?



La gestion des risques fait partie des préoccupations essentielles de la commune de Salaise sur Sanne. La commune est soumise à des risques majeurs, qu'ils soient dits naturels (inondation, séisme) ou technologiques. Les risques technologiques sont générés par les établissements industriels dits « Seveso » et la centrale nucléaire située sur les communes de Saint Maurice l'Exil et Saint Alban du Rhône.

La commune a choisi d'aller plus loin que le cadre réglementaire en mettant en œuvre un véritable programme de gestion des risques pour répondre à l'une de nos

préoccupations essentielles : permettre la cohabitation entre la ville et ses activités économiques, en conjuguant ainsi sécurité, développement et qualité de vie.

Le DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, est un élément essentiel de ce programme. Destiné à la population, il doit vous permettre d'identifier les risques majeurs et de connaître les bons réflexes à adopter. Il permet de connaître les moyens de prévention et l'organisation des secours mis en œuvre.

Il présente les bons réflexes à adopter pour savoir comment réagir lors d'une crue de la Sanne mais aussi en cas d'accident et être ainsi acteur de votre propre sécurité.

Si vous ne l'avez pas à la maison, vous pouvez vous le procurer en mairie ou le télécharger sur le site de la ville. Des petites vidéos sont également disponibles en ligne pour adopter les bons réflexes.

L'Institut des Risques MAjeurs propose également un Plan familial de mise en sûreté disponible sur le site internet de l'IRMA.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La commune a adopté en 1999 un plan de secours appelé aujourd'hui Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui permet d'assurer la sauvegarde et la protection des personnes en organisant la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, l'accompagnement et le soutien à la population ou l'appui aux services de secours. En cas de crise, le Maire déclenche le PCS. Une cellule de crise réunissant des élus, des responsables administratifs et techniques est alors mise en place à la mairie. Elle est chargée de coordonner l'ensemble des actions des services techniques sur le terrain, de tenir informée la population de l'évolution de la situation et de s'assurer que les personnes sont mises à l'abri. Tous les services municipaux peuvent être mobilisés en fonction des besoins pour participer à la gestion de l'événement.



PARTICIPEZ À L'ÉTUDE SUR L'HISTORIQUE DES CRUES !

Vous avez repéré un marquage, un repère de crue ?

Vous avez subi ou observé une inondation ?

Vous en connaissez l'origine (rivière, ruissellement) ?



À QUOI ÇA SERT ?



Comprendre les enjeux territoriaux



Améliorer la connaissance des cours d'eau



Comprendre les événements passés



Mieux prévenir les risques

Journaux, photos, lettres, témoignages...

Partagez vos connaissances sur les rivières et les crues du bassin versant (Sanne, Dolon et tous leurs affluents) !



en +

Grâce à vos indications, des repères de crues seront posés dans certaines communes



PARTAGER VOS SOUVENIRS !

Jusqu'au 31 juillet 2021

Par téléphone

Contacter Clémentine DELAGE - Cheffe de de projet PAPI - au SIRRA

04-74-59-68-51



OU

Par courrier postal

SIRRA - 366, rue Stéphane Hessel
ZAC des Basses Echalières
38440 Saint-Jean-de-Bourmay

ou mail

collecte_sirra@progeo-environnement.com





festival des annulés

DEPUIS LE 23 JUIN, TRAVAIL ET CULTURE PROPOSE LES SPECTACLES DE LA SAISON RASSEMBLÉS AU SEIN DU «FESTIVAL DES ANNULÉS». QUINZE JOURS DE SPECTACLES DANS L'AGGLOMÉRATION. VOICI LES SPECTACLES DE JUILLET. L'ACCÈS AU «FESTIVAL DES ANNULÉS» EST GRATUIT POUR LES ENFANTS ET ÉTUDIANTS

LES FIGURES DE L'ÉROSION /
COMPAGNIE PERNETTE - DANSE CONTEMPORAINE
LUNDI 28 JUIN 20H30
PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE - JARCIEU - DÈS 8 ANS / 1H

TOUT COMME / COMPAGNIE VIREVOLT CIRQUE CHORÉGRAPHIQUE / JEUNE PUBLIC
MERCREDI 30 JUIN 10H30
SALLE B. DUFEU - LE PÉAGE DE ROUSSILLON
DÈS 6 ANS / 1H

ROCKY BAD BILLY - SAISON 2 CHANSON FRANÇAISE / JEUNE PUBLIC
MERCREDI 30 JUIN 14H30
ESPACE L. ARAGON - ST MAURICE L'EXIL
DÈS 6 ANS / 55 MINUTES

LES (PAS TANT) PETITS CARAOQUETS (DE CONSERVE) /
LA COMPAGNIE DES GENTILS THÉÂTRE
VENDREDI 2 JUILLET 20H30
FOYER L. BOUVIER - SALAISE SUR SANNE
DÈS 8 ANS / 1H50

PIÈCE À VIVRE / COMPAGNIE SYLVIE GUILLERMIN DANSE CONTEMPORAINE
DIMANCHE 4 JUILLET 18H
SALLE SEYVE BUISSET - JARCIEU
DÈS 8 ANS / 1H

LE BAL DES DISPARUS / COMPAGNIE LA GRENADE THÉÂTRE
LUNDI 5 JUILLET 20H30
FOYER L. BOUVIER - SALAISE SUR SANNE
DÈS 10 ANS / 1H

IL ÉTAIT UNE... FILLE / GWÉNAËLLE BAUDIN - COULEUR PLATEAU - CHANSON ÉLECTRO / JEUNE PUBLIC
MERCREDI 7 JUILLET 10H30 & 14H30
FOYER L. BOUVIER - SALAISE SUR SANNE
DÈS 6 ANS / 45 MINUTES



TEC

SALAISE BLUES FESTIVAL

le festival diffusé sur internet



Les restrictions sanitaires de ce début d'année ne permettaient pas au Salaise Blues Festival de se tenir comme habituellement. C'est pourquoi, très rapidement, la décision a été prise de proposer une édition entièrement numérique sur les plateformes Youtube et Facebook. Les 2 et 3 avril dernier, vous avez donc eu l'occasion d'assister à deux soirées de concerts et un spectacle Jeune Public, le tout rythmé en partenariat avec la web-radio Le Blues Café Live.

Sebastopol et Mister Mat ont mis le feu lors de la première soirée avec pas loin de 1000 vues cumulées.

Les bedaines de coton, qui assuraient le

spectacle Jeune Public, ont enchanté les spectateurs et continuent encore puisqu'ils ont accepté que la captation de leur concert soit diffusée au sein de toutes les classes de Salaise sur Sanne.

Enfin, Kepa et Luke Winslow-King ont clôturé le weekend de festival avec près de 600 vues sur les deux plateformes cumulées.

Vous avez été nombreux suite à cette édition numérique à nous faire des retours très positifs. Nous sommes ravis d'avoir pu mener à bien ce projet jusqu'au bout malgré des changements de programmation jusqu'au dernier moment.

Déjà en train de travailler sur l'édition 2022, nous avons hâte de vous retrouver pour une édition « en vrai » !



espace interviews avec le Blues Café



Sebastopol



Kepa



Luke Winslow King

PRIEURÉ

une convention avec l'Asso Clos'Arts

Depuis avril 2021, la ville de Salaise-sur-Sanne a signé une convention annuelle avec l'Asso Clos'Arts de Ville-sous-Anjou (qui remplace l'Asso Concertino) pour l'accueil de concerts de musique classique au

prieuré. L'objectif de la commune est de poursuivre le développement de la programmation culturelle de ce joyau du patrimoine salaisien. L'Association Clos'Arts présidée par Philippe Delon, prévoit d'or-

ganiser quatre concerts par an. L'objectif de la commission culturelle étant de pérenniser ces rendez-vous musicaux

FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque Elsa-Triolet ne sera pas fermée tout le mois d'août, elle rouvrira ses portes la dernière semaine du mois.

Fermeture du 3 au 21 août 2021

RAPPEL AGENDA

Inauguration de la fresque

Pont Avit-Nicolas
vendredi 9 juillet à 17h30

Exposition «art liquide»

Parc municipal
Du 9 juillet au 31 août

Cinéma plein air - Antoinette dans les Cévennes

Espace Joliot Curie
mardi 13 juillet à la tombée de la nuit

Cérémonie du 14 juillet

11H30 - Cérémonie au Monument aux morts

22H00 - Feu d'artifices à Rousillon

La France en courant

Arrivée des coureurs, podium, animations village étape
Place Elsa-Triolet
Lundi 26 juillet de 14h à 18h

Cinéma plein air - Les Trolls 2

Espace Joliot Curie
mardi 17 août à la tombée de la nuit

Voir également le programme du Prieuré p 18 et l'agenda des associations p20

MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET

la médiathèque vous propose un voyage en Italie

L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE VOUS A SÉLECTIONNÉ POUR L'ÉTÉ QUATRE AUTEURS DE LITTÉRATURE ITALIENNE.

MILENA AGUS

Romancière italienne née à Gênes (Sardaigne) en 1959. Elle est révélée en 2006 grâce à son roman *Mal de pierre*, qui obtient plusieurs prix, traduit en cinq langues, puis adapté au cinéma par Nicole Garcia en 2016. Depuis, elle a publié de nombreux romans où la Sardaigne, sauvage, aux paysages d'une beauté à couper le souffle, tient une très grande place.

SILVIA AVALLONE

Silvia Avallone (née le 11 avril 1984 à Biella) est une écrivaine et poétesse italienne contemporaine. En 2010, elle publie *D'acier* qui connaît un grand succès en Italie comme à l'étranger. Ses romans suivants (*Marina Bellezza* et *La vie parfaite*) en font l'une des grandes plumes de la littérature italienne contemporaine. Elle y traite de thèmes sociaux très actuels : la place de la jeunesse, la pauvreté, le monde du travail, la maternité.



ALESSANDRO BARICCO

Né en 1958, Alessandro Baricco est un écrivain, musico-logue et homme de théâtre italien. Il connaît le succès en France dès son premier roman *Châteaux de la colère* qui obtient le prix Médicis étranger en 1995. Ses romans suivants sont toujours bien accueillis, comme *Océan Mer*, *Soie* et plus récemment *3 fois dès l'aube* ou *La jeune épouse*. Son écriture est empreinte de musicalité, de fantaisie et de mystère.

ERRI DE LUCA

Erri De Luca, né en 1950 à Naples, est un écrivain, journaliste, poète et traducteur italien contemporain. D'origine bourgeoise, il rejoint les rangs de la révolte ouvrière italienne et exerce de nombreux métiers manuels. Engagé et rebelle, il écrit depuis son plus jeune âge. Son œuvre, prolifique, contient une grande part autobiographique et la ville de Naples y tient une place prépondérante. Il est l'auteur, entre autre de *Montedidio* (prix

Femina étranger 2002), *Le poids du papillon* (2011) et en 2020 du roman *Impossible*.

De nombreux autres auteurs italiens vous attendent...

Partez sillonner l'Italie à travers de nombreux guides et beaux livres : de Venise à la Sicile...

Et pour prolonger le voyage, un peu de musique...



EXPOSITION

mon père avait la même



Jacques Boguel, photographe s'est pris de passion à la fin des années 80 (oui, au siècle dernier) pour ces 4CV, ces 203, ces Traction qui finissaient tranquillement leur vie dans nos campagnes. Sujets en apparence faciles (très statiques...), elles avaient chacune leur style et surtout beaucoup d'allure dans la décrépitude : peintures délavées, couches d'apprêt, rouille et lichens se combinaient dans des alchimies de matières et de couleurs on ne peut plus photogéniques. Souvent oubliées dans de bien beaux endroits, elles parvenaient par on ne sait quel miracle à se fondre dans le décor. Tout ça lui a donné envie de les traquer plusieurs hivers durant, à pied, à vélo ou en voiture. Un pur bonheur !

Ces images magnifiques ont donné l'idée à la commission culturelle de la ville

d'organiser en clôture de l'exposition, un rassemblement de véhicules d'époque sur le parking du Prieuré.

Aussi, avec la participation du club Chromes et coussinets ainsi que de particuliers, des voitures anciennes seront présentées aux regards des visiteurs.

Si vous aussi vous souhaitez participer et exposer votre véhicule, n'hésitez pas à prendre contact avec le service culture impérativement avant le 16 juillet.



PRIEURÉ

Journées du patrimoine

Les guides bénévoles de l'association de l'Édit de Roussillon, vêtus de costumes Renaissance, vont assurer les visites commentées du prieuré lors des journées européennes du patrimoine. Les visiteurs pourront se plonger dans plus de mille ans d'histoire... Depuis 2020, la ville de Salaise-sur-Sanne a signé une convention avec cette association roussillonnaise qui propose des visites guidées du prieuré durant l'année sur demande pour des groupes (municipalité, associations, touristes, etc). Pour la commune, l'objectif est de valoriser son joyau du patrimoine et

de faciliter les visites. Pour l'association de l'Édit de Roussillon, il s'agit de mieux faire connaître l'histoire locale et d'élargir un programme de visites de sites emblématiques sur le pays roussillonnais comme le vieux bourg de Roussillon, la chapelle et le château de Givray à Saint-Maurice-l'Exil, le parc Saint-Prix au Péage de Roussillon.

Visites guidées du prieuré :
18 & 19 septembre de 14h à 18h, entrée libre
Renseignements sur l'association :
editderoussillon@gmail.com ou 06.85.43.22.45.
associationedit.fr

L'ÉTÉ AU PRIEURÉ

La programmation du Prieuré fluctue en fonction des conditions sanitaires et des annulations- rajouts de manifestations. Le programme est mis régulièrement à jour dans l'agenda du site internet de la ville.
Nous pouvons toutefois vous annoncer la tenue des événements suivants :

Concert

Polyphonies à la Française

Dimanche 11 juillet à 16h

Entrée libre

Reservation : 06 10 56 25 15 ou
lequintettevocal@orange.fr

Exposition photo

Mon père avait la même

Du mardi 3 au dimanche 8 août

Mardi au samedi 14h à 18h

Dimanche 10h à 18h

Rassemblement de véhicules d'époque

Dimanche 8 août - 10h à 18h

Exposition

Peintures de Laurie

Samedi 4 et

dimanche 5 septembre

10h à 12h30 & 14h à 18h

Exposition

Art'Maginaire

Du vendredi 10 au mercredi 15

septembre 10h à 18h

Vernissage le 11 septembre à 11h

Visites

Journées européennes du patrimoine

Samedi 18 & dimanche 19

septembre 14h à 18h

Visites animées par l'association

de l'Édit de Roussillon

Concerts

Musiques en Sanne

Dimanche 19 septembre dès 11h

Concert

Concert Musique classique

Dimanche 26 septembre

& 31 octobre à 18h

Organisé par l'association

Clos'Arts - Tarif : 12€

**PROGRAMME COMPLET
SUR L'AGENDA DU
SITE DE LA VILLE ET EN
TÉLÉCHARGEMENT.**

MUSIQUES EN SANNE

un nouvel événement musical au Prieuré

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, la ville de Salaise-sur-Sanne organise la première édition de « Musiques en Sanne » dimanche 19 septembre. Un événement musical qui va réunir des musiciens professionnels ou amateurs locaux, en petits groupes ou en solo, au prieuré pour la plupart en plein air.

Au programme : de la musique classique, du jazz, de l'orgue de Barbarie et autres animations pour toutes les générations. A noter, la participation de Paul Lamarca Quartet : ces musiciens mêlent jazz moderne et jazz traditionnel. C'est à travers de grands standards et des compositions qu'ils explorent leur univers musical pour proposer une musique interactive et pleine de surprises.

Un autre groupe professionnel sera présent ; Luni Duo composé de Lenni Torgue et Lucie Göckel. Ils se réapproprient la musique de Debussy et d'autres compositeurs français du XX^{ème} siècle. De l'arrangement à la composition, les deux musiciens puisent dans le répertoire à la frontière entre classique et jazz jusqu'à réinventer une musique qui voyage d'un univers à l'autre.

Entre deux prestations de musiciens comme



le quartet « Sacs à sax », l'école de cirque de Salaise proposera également des démonstrations.

Sur place, buvette de l'association l'UCOL de Roussillon.

ACCÈS LIBRE

UNION CANTONALE DES ŒUVRES LAIQUES DU PAYS ROUSSILLONNAIS

Les inscriptions pour les séjours au centre de vacances Charles Marchisio du Chambon sur Lignon sont toujours possibles pour le mois d'août 3 séjours de 7 jours sont prévus :

> séjour multi-activités, accrobranches, théâtre, activités de pleine nature du 8 au 14 août, pour les jeunes de 6 à 13 ans.
> séjour anglais (théâtre, chants, poésies) sur le thème d'Harry Potter du 15 au 21 août, pour les élèves du CM2 à la 4^{ème}.

Comme de nombreux petits Salaisiens en 2020, vous pouvez profiter de ces séjours, des aides sont possibles de la part de la commune.

Les colonies sont labellisées « colos apprenantes ».

RENSEIGNEMENTS :
UCOL.ROUSSILLON38@ORANGE.FR
04 74 86 60 63
CENTRE.MARCHISIO@GMAIL.COM
04 71 59 70 45
WWW.CENTREMARCHISIO.COM

EXPOSITION

art liquide... des gouttes en bords de Sanne



Laurent Hutinet, photographe amateur propose une exposition en extérieur tout l'été au parc municipal. Frustré de voir tous les lieux de culture fermés, il contacte la ville pour proposer une série sur les gouttes d'eau, son sujet de prédilection.

La démarche de Laurent Hutinet naît d'une passion pour ces petites perles de rosée déposées le matin sur les feuilles ou sur le fil de soie de la toile d'araignée qu'il photographie au fil de ses sorties photos.

Un jour, sur internet, il voit

une photo d'une goutte d'eau qui ressemblait à une danseuse. Cette paréidolie le subjugue et il décide de se consacrer à ces gouttes en peaufinant sa technique : de la seringue et de mode rafale des débuts au matériel professionnel permettant d'obtenir des collisions entre les gouttes.

Une exposition poétique à découvrir dans le parc tout l'été.

Le vernissage aura lieu en même temps que celui de la fresque, le 9 juillet à 17h30

www.artliquidephotographie.fr

SALAISE PÉTANQUE

premier National Jeunes

Samedi 10 juillet 2021 le Salaise sur Sanne Pétanque organise son 1^{er} National Jeunes au Foyer Laurent Bouvier.

Seront présents des Minimes, Cadets et Juniors venus de toute la région Auvergne Rhône Alpes mais aussi de plus loin. La Team TORO sera là avec notamment les vainqueurs minimes de la Marseillaise 2019.

Cette journée sera parrainée par Zvonko Radnic, Champion d'Europe Triplette en 2013, finaliste aux Championnats du Monde en 1997, plusieurs fois Champion de France et Vainqueur des Masters en 2005 et 2009.

Vous trouverez tout au long de cette journée différents stands : vêtements, cochonnets pour les collections, restauration et buvette.

L'ensemble du bureau et des bénévoles vous attendent nombreux dans le respect des gestes barrières.



Samedi 10 juillet 2021 dès 9h autour du foyer Laurent Bouvier.

RHODIA HANDBALL

le club strasbourgeois en résidence à Salaise

Fin août, sur invitation du club du Rhodia handball, le club de Stasbourg viendra faire un stage de préparation physique au gymnase Joseph Plat avant d'entamer la nouvelle saison. Cette semaine de préparation sera suivie d'un tournoi les 20 et 21 août réunissant les équipes de Valence, Frontignan, Villeurbanne et Strasbourg.

Le Strasbourg Eurométropole Handball évolue actuellement en Proligue (2^{ème} division), championnat professionnel représentant l'antichambre de la Starligue (1^{ère} division). Le club a terminé la saison dernière à la 8^{ème} place du championnat. Le club est entraîné par Denis Lathoud, ancien joueur international français de la

célèbre équipe des « Barjots » au palmarès impressionnant (multiple champion de France, médaillé de Bronze aux Jeux Olympiques de Barcelone...). Il a évolué à ses débuts au sein du club du Rhodia jusqu'en 1984. Il est un des hommes clés du premier titre de champion du monde remporté par la France en 1995.



Le club viendra s'entraîner au Gymnase Joseph Plat du 17 au 19 août

Tournoi les 20 et 21 août.
Ouvert au public avec droit d'entrée. Places limitées.
Billetterie ouverte auprès du Rhodia Hand Ball et en ligne

AGENDA DES ASSOCIATIONS

Tournoi pétanque National jeunes

Samedi 10 juillet à partir de 9h
Rue du 11 Novembre

Tournoi de handball

Espace Joseph Plat
20-21 août
voir ci-contre

Fête du sport

Dimanche 5 septembre
co organisée avec les communes de Roussillon et du Péage de Roussillon
Espace Joseph Plat
à partir de 13h
(voir page 22)

Vide sellerie de l'association Equi Harmonie

Foyer Laurent Bouvier
Dimanche 5 septembre

Compétition de pétanque

Salaise sur Sanne
Grand prix de pétanque
Samedi 25 septembre à partir de 8h30

Rencontres photographiques du Prieuré

organisé par le photo-club salaisien avec une sélection de 14 photographes
du 2 au 10 octobre

création d'une chanson

AMIS ET ENNEMIS

Lundi j'ai des frissons
Peur de l'humiliation
Mardi j'n'ai pas mangé
Goûter encore volé !
Mercredi sans espoir
Je reste dans le noir
Jeudi c'est des moqueries
Sur ma morphologie
Sur l'ordi, vendredi
Critique sur les selfies

(Refrain)

Heureusement ils sont là
Mes amis sous la fenêtre
Heureusement ils sont là
Et m'apportent du bien-être
Heureusement ils sont là
Mes amis sous la fenêtre
Heureusement qu'ils sont là...

Lundi j'croisais fini
Je suis encore suivi
Mardi je rase les murs
Echapper aux gros durs
Mercredi isolé
Peur d'allumer le PC
Jeudi à la cantine
Je reçois des tartines
On m'accuse vendredi
Mais je n'ai rien commis

(Refrain)

Racket et violence
Insultes et moqueries
Honte indifférence
Et crime impuni
Malheur désespoir
Problème et soucis
Harceleur terreur
Harceleur douleur

(Refrain)

Lundi j'me ressaisis
Je n'ai plus peur de lui
Mardi j'ai bien grandi
Je n'ai plus peur de lui
Mercredi j'suis sorti
Je n'ai plus peur de lui
Jeudi en poésie
Tout l'monde m'applaudit
Il tombe vendredi
S'en est fini pour lui.

(Refrain)

Heureusement qu'ils étaient
là....

Les élèves de CM1 de Joliot Curie

NOTRE CLASSE DE CM1 DE L'ÉCOLE JOLIOT CURIE A CRÉÉ UNE CHANSON FRANÇAISE EN ENTIER AVEC L'ARTISTE HERVÉ PEYRARD.

Pendant six séances d'1h30, les élèves accompagnés par l'artiste Hervé Peyrard, de la compagnie Zèbre à 3, ont travaillé sur la création d'un texte de chanson (ci-contre).

Par vote, le thème du harcèlement a été choisi. Avec un recueil de mots, nous avons écrit le 1^{er} et le 2^{ème} couplet qui représentent une semaine pour un harcelé. Dans le refrain, arrive l'aide des « amis ». Dans le 3^{ème} couplet, la victime se ressaisit et la situation s'inverse.

Nous avons également choisi un tempo parmi ceux proposés par les élèves. Hervé a enregistré la chanson avec sa voix pour nous aider à l'entraînement.



Les 2 dernières étapes ont été l'enregistrement audio et vidéo et le choix du titre « Amis et ennemis »

ÉCOLE JOLIOT-CURIE

défi écosystème

Cette année, les CM2, ainsi que les CP-CE2 de l'école Joliot Curie, participent au Défi écosystème pour « électrifier » des écoles d'Afrique. Il faut valider des défis autour du recyclage et de l'environnement. Tous les mille défis relevés, cela « déclenche » une mission humanitaire en Afrique, permettant à un électricien sans frontière d'acheminer l'électricité dans des écoles. Ce projet nous a permis d'améliorer les conditions de travail et de vie des enfants africains.

« Nous sommes fiers d'apporter



ter de l'aide aux écoles du Togo et de Guinée ! », disent les élèves.

Grâce à Ecosystème, nous avons appris à trier les déchets. Nous avons fait une élection du plus beau logo pour les poubelles de papier de l'école et aussi mené une opération de nettoyage de la cour et du stade. Nous avons fabriqué des objets recyclés et nous avons envoyé de vieux téléphones portables à des associations.

En lien avec le défi Ecosystème, nous avons pu développer un projet vélo pour notre classe. Nous avons favorisé les transports doux aux voitures pour les trajets courts. Depuis ce projet, certains élèves viennent à l'école à vélo !

Suite au défi Ecosystème, nous avons rédigé des journaux dans notre classe pour sensibiliser les autres élèves de l'école au tri de leurs déchets. Nous allons aussi prochainement élire des écodélégués dont la mission



sera de veiller à ce que notre école reste « propre ».

« Si on peut le faire, tout le monde peut le faire ! » Jordan, CM2

« Grace à ce projet, j'ai appris à mieux trier mes déchets. » Liza, CM2

« J'ai pris conscience que je ne veux plus polluer de toute ma vie ! » Kylian, CM2

« J'ai découvert qu'on peut faire des objets résistants avec du papier recyclé ! » Ziad, CM2

« Avant, on n'avait qu'une poubelle à la maison, mais, depuis ce projet, j'ai demandé à ma famille de rajouter une poubelle de tri. » Ziad

« J'ai expliqué à ma tante comment trier ses déchets. » Adel CM2

SPORTS

un première fête du sport intercommunale

Les villes de Roussillon, Péage de Roussillon et Salaise sur Sanne organisent conjointe-

ment la 1^{ère} Fête du sport dimanche 5 septembre au gymnase Joseph Plat.



L'idée a été lancée par l'adjoint aux sports de la ville du Péage de Roussillon. Les sections sportives du Rhodia étant en commun avec Roussillon et Salaise, il était logique d'organiser un événement ensemble. De plus, la ville de Roussillon organisait déjà un forum des sports et Salaise, une fête des sports via l'OMS, début septembre.

Le forum devrait rassembler cette année 25 à 35 clubs de l'agglomération, toutes disciplines confondues. Sur le plan pratique, c'est l'Office Municipal des Sports de Salaise qui, fort de ses expériences passées, va organiser l'espace Joseph Plat et l'accueil des nombreux clubs.

Si le public et les clubs sportifs répondent présents, le souhait serait d'élargir dans le futur la manifestation aux autres communes.

Toutes les informations pratiques seront annoncées prochainement sur le site internet de la ville.

HOMMAGE

Hommage à Pierre Bégot



La ville de Salaise sur Sanne et beaucoup de sociétés sont en deuil à l'annonce du décès de Pierre Bégot, mieux connu sous le diminutif de « Pierrot » le 5 mars dernier.

Salaisien d'origine, il a suivi le cursus au pensionnat de Serrières, puis des études à l'école d'agriculture de la Côte St André, avec en poche un BTA (Brevet Technique Agricole). Il est venu

ainsi, épauler ses parents dans la ferme des Bégot aux Fontanes.

Puis en mars 1958, il rejoint l'armée du 11^{ème} cuirassé situé à Orange, où il profitera de passer ses permis VL et PL. Il fut envoyé en Algérie en novembre 1959 et en sera libéré en décembre 1960.

Il reprit la ferme des parents à son retour, et fut agriculteur, chauffeur, commerçant et restaurateur.

Pierrot était bien connu lorsqu'il tenait avec Anne-Marie, son épouse, le restaurant de la gare de Salaise de 1974 à 1979.

Apprécié dans son village, il œuvrait dans beaucoup d'associations.

- Membre du bureau APEL à l'école St Juste dans les années 60.

- Médaillé de l'UMS de salaise pour 50 ans de présence en tant que baryton.

- Président de l'ACCA de Salaise entre 1975 et 1980,

- Membre du bureau de l'Amicale Boule Salaisienne qui passa sous l'égide de société de boule loisirs et détente qu'il dirigea tant qu'il en ait eu la possibilité, il s'occupait également par la suite, de la Boule Lyonnaise du club des anciens et de l'ouverture du boulodrome.

- Enfin, fervent porte-drapeau de la St Vincent il a œuvré à toutes les manifestations qui se passaient dans l'année.

STAGES LOÏC LAFONT

Après un an d'interruption, le Rhodia est heureux de vous proposer sa 26^{ème} édition des stages Loïc Lafont à Salaise sur Sanne. Stages sportifs de 5 jours en 1/2 pension sur 4 semaines.

Des activités manuelles, sportives et culturelles pimenteront votre été pour les 6-17 ans.

Les inscriptions sont ouvertes. N'hésitez pas à contacter le Rhodia club 04 74 29 71 66

Stage 1
du 12 au 16 juillet : Sports collectifs

Stage 2
du 19 au 23 juillet :
Sporter - bouger

Stage 3
du 26 au 30 juillet : Naturo sport

Stage 4
du 2 au 6 août : Jeux olympiques

Journée type

7h30 à 9h : Accueil
9h : Option
11h45 : Activités libres
12h : Repas
13h : Temps Calme
14h30 : Activités
17h : Goûter
18h : Fin

BOUGER POUR MIEUX VIEILLIR

Depuis plusieurs années, le RHODIA CLUB propose des activités physiques adaptées dans le cadre de son action Sport Santé. Cette action dispose d'une équipe d'encadrement diplômée. Elle effectue un accueil personnalisé ou collectif et essaie de répondre aux demandes et aux possibilités de la personne.

Dans ce cadre il est proposé des activités, ludiques, conviviales adaptées en direction des personnes vulnérabilisées par l'âge (ateliers équilibre, coordination, maintien de l'autonomie).

Contact :
Alexandra Berger 04 74 29 71 66

expression des groupes

GROUPE DE LA MAJORITÉ «SALAISE 2020»

Nous sommes entrés dans un temps politique tout à fait particulier, les pires tendances réactionnaires se déchaînent avec une aisance spectaculaire.

Elles sont désormais le carburant d'un système médiatique qui leur est totalement perméable.

Les mots « république », laïcité ont été vidés de leur sens émancipateur, jusqu'à l'invention du concept de séparatisme digne de l'« anti-France ».

L'Histoire nous enseigne qu'un tel dépérissement du débat public préfigure souvent bien des drames. « Les mots peuvent être comme de minuscules doses d'arsenic », prévenait Victor Klemperer en observateur affligé de la montée du nazisme, « on les avale sans y prendre garde, ils semblent ne faire aucun effet, et voilà qu'après quelque temps l'effet toxique se fait sentir ».

La France est loin d'être la seule concernée.

La recomposition des droites trouve partout son centre de gravité dans un libéral-nationalisme féroce sur fond d'adoption des pires recettes libérales et austéritaires

En finir avec la violence qui s'exprime désormais sans fard réclame d'en finir avec celle qui commande aux rapports sociaux. Un système qui érige la concurrence de tous contre tous en norme sociale, précarise, sous-paye, prive de travail des millions d'individus, fait germer la violence et met en péril les libertés.

Face aux menaces qui pèsent, le chemin du courage, de la dignité, de la paix doit se construire dans le rassemblement et le respect de chacun sur l'amélioration de notre pacte social et démocratique il en va de notre avenir.

GROUPE DE L'OPPOSITION «J'AIME SALAISE»

Texte non parvenu dans les délais impartis.



MONTBRISON

LA FRANCE EN COURANT

9^E ÉTAPE VALRÉAS / SALAISE

LA PLUS LONGUE

COURSE DE RELAIS SUR LES ROUTES DE FRANCE !

LUNDI 26

JUILLET 2021

14H - 18H

SALAISE SUR SANNE

VILLAGE ÉTAPE

PLACE ELSA TRIOLET

ACCUEIL DES COUREURS

REMISE DES PRIX

ARTISANS

PRODUCTEURS LOCAUX

STRUCTURE GONFIABLE

CLOWN

VALRÉAS

